FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Biodiversité et bâtiments publics

La nature à votre porte !

Une publication de la
Fondation Rurale de Wallonie

À la FRW, nous travaillons à la préservation et l'amélioration de la biodiversité !

La Fondation Rurale de Wallonie œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie grâce aux missions que la Région wallonne nous a confiées :

>> accompagnement des opérations de développement rural (ODR),
>> conseil en matière de plans communaux de développement de la nature (PCDN),
>> facilitateur plan bois-énergie secteur public,
>> Interface Leader,
>> Assistance Territoire et Patrimoine,
>> ressources et expertises du milieu rural.

Dans le cadre de ces missions, nos agents de développement apportent leur appui à l'amélioration et la préservation de la biodiversité locale. Deux dispositifs, en particulier, sont concernés :

Les ODR : nous accompagnons plus de 115 communes rurales dans cette réflexion collective et participative sur l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale. Les ODR intègrent les principes du développement durable et cherchent à développer harmonieusement l'économique, le social, le culturel et l'environnemental. Pour plus de renseignements et d'exemples concrets, visitez notre site web (*www.frw.be*) où vous pourrez télécharger notre cahier thématique n°12 « La nature, la biodiversité, le développement rural y contribue ».

Les PCDN : nous conseillons aujourd'hui plus de 90 communes.
Les PCDN sont tous structurés sur deux piliers :
>> la concrétisation de projets nature avec les acteurs du territoire,
>> la sensibilisation continue de toute la population.

Cette publication a été réalisée par la Fondation Rurale de Wallonie.

Nous tenons à remercier, pour leurs informations et leur relecture, les opérateurs des projets décrits, le Département du Développement durable du Service public de Wallonie (SPW), l'asbl Ecowal et la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3 – SPW).

Sommaire

La nature est à votre porte... et à votre portée ! 4
Du potager aux paniers - La Louvière 7
Lier les lieux pour relier les gens - Dour 11
Brasse en petits bassins - Gembloux 15
À l'école de la nature - Gesves 19
Les fruits du labeur - Chiny 23
Du sol au plafond - Mouscron 27
Quand la nature entre en scène - Jodoigne 31
Cueillette et recueillement - Lasne 35
Lu courtî do Grand Fa - Malmédy 39
Lomprez fleuri - Wellin 43
Les petites maisons dans la prairie - Houffalize 47
Une double bénédiction - Thimister-Clermont 51
Vous cherchez une idée d'aménagement en faveur de la biodiversité ?.. 54
Vous cherchez une source de financement pour votre projet ? 56

La nature à votre porte... et à votre portée !

La nature est partout ! Dans les forêts et dans nos haies, dans les prairies et nos jardins, au fond des lacs ou dans nos mares. Mais la nature est aussi au bord des routes, entre deux pavés ou au sommet d'un clocher ! Rares sont les lieux où la nature ne peut pas trouver sa place…

Et pourquoi pas aux abords des bâtiments publics ? Biodiversité et activités humaines ne sont pas incompatibles... mais leur cohabitation doit davantage être encouragée !

Tel était l'objectif des appels à projets BiodiBap'*— Biodiversité autour des Bâtiments publics - lancés par la Région wallonne. De 2011 à 2016, trois éditions ont permis de favoriser la diversité des espèces animales et végétales ainsi que de protéger les habitats naturels aux abords des bâtiments publics tels que des écoles, des CPAS, des bâtiments communaux ou provinciaux, des églises, des maisons de repos, …

Trois éditions et trois beaux succès ! 350 projets ont été sélectionnés et soutenus financièrement. Des projets que nos agents ont pu observer dans le cadre de leur mission de conseil en matière de plans communaux de développement de la nature ou d'accompagnement des opérations de développement rural auprès des Communes.

Parmi tous ces projets, nous vous en présenterons douze. Il s'agit d'un échantillon sélectionné pour sa représentativité et sa diversité (localisation, mise en œuvre et porteurs). Des aménagements ayant leurs spécificités mais un même objectif : renforcer la biodiversité par des aménagements que la population locale pourra s'approprier.

C'est ce que nous avons voulu mettre en avant dans cette publication : la possibilité pour chacun d'agir chez soi, à son échelle et avec ses moyens, en faveur de la biodiversité en Wallonie.

Pour vous aider dans cette démarche, nous vous proposons en fin d'ouvrage quelques idées d'aménagements ainsi qu'un récapitulatif des différents subsides qui existent actuellement.

** Outre les subsides de la Région wallonne, les porteurs de projets BiodiBap' ont bénéficié de l'accompagnement du Département du Développement durable de la Région wallonne et des conseils de l'asbl EcoWal.*

Du potager aux paniers

La Louvière

Les Petits Paniers du Coeur

Aménager un potager communautaire dans la cour d'une ancienne école de La Louvière

Depuis 2012, l'absl Les Petits Paniers du Cœur distribue hebdomadairement des colis alimentaires aux personnes défavorisées de la région du Centre.

En 2015, l'asbl a souhaité compléter ses colis avec des fruits et des légumes récoltés dans des bacs potagers accessibles aux bénéficiaires, couplant récoltes utiles et sensibilisation des familles.

>> Créer un espace plus vert et plus convivial, lieu de rencontre et d'activités pour les riverains et les bénéficiaires des paniers.

>> Fournir des légumes et des petits fruits pour compléter les paniers gourmands proposés par l'asbl.

>> Sensibiliser les bénéficiaires aux bienfaits des légumes frais et à une alimentation plus saine.

>> Accueillir les insectes pollinisateurs au sein de cet espace.

BiodiBap' 2.0 : 2.373,12 €

Le projet a exclusivement été financé par la Région wallonne dans le cadre de l'appel BiodiBap'.
Une partie des fonds a été utilisée pour l'achat de carrés potagers, de terreau, de semences, d'hôtels à insectes, de fleurs, …
Pour compléter ce dispositif, l'asbl a réalisé d'autres bacs potagers avec des palettes en bois recyclés.

Du potager aux paniers

Dans la cour du CPAS, qui sert également de parking, les légumes ont été plantés dans des bacs potagers pour ne pas encombrer les places de stationnement et permettre un entretien plus facile.

- Installation de bacs potagers dans la cours du CPAS.
- Plantation de plantes condimentaires, aromatiques et de petits fruitiers ainsi que de légumes (tomates, radis, courgettes, potirons, …).
- Pose d'un hôtel à insectes à proximité des installations.
- Distribution de semences aux bénéficiaires des paniers gourmands.

–

>> Malgré plusieurs tentatives, aucune collaboration ne s'est concrétisée avec les partenaires pressentis.

>> L'occupation des locaux une fois par semaine engendre des difficultés logistiques et d'entretien.

>> Les légumes ne suffisent pas à garnir l'ensemble des colis alimentaires et l'asbl doit s'en procurer ailleurs pour compléter les paniers.

+

>> Les réactions positives des voisins voyant leur cadre de vie amélioré.

>> L'implication active des bénéficiaires qui ont pu semer et récolter.

>> L'enthousiasme des bénéficiaires : en 2012, ils réclamaient des légumes en boîte, en 2015 ils ne veulent plus que des légumes et fruits frais.

>> Les échanges avec les familles sur le jardinage, l'alimentation, …

>> L'embellissement de la cour par les bacs potagers et les fleurs.

...

L'asbl poursuit la production dans les bacs potagers et organise de nouvelles activités dont une conférence pour les bénéficiaires des colis alimentaires.

Lier les lieux pour relier les gens

Dour

Plan de cohésion sociale de Dour

Créer un maillage de lieux, à la fois refuges pour la vie sauvage et vitrines pour la sensibilisation

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des activités mises en place par le Plan de cohésion sociale. Elle répond aussi à la volonté citoyenne qui s'est exprimée lors de l'opération de développement rural.

La biodiversité est donc devenue un leitmotiv pour les acteurs sociaux du territoire qui ont répondu aux appels à projets BiodiBap' 2.0 et 3.0. Les deux projets soumis ont permis d'aménager onze sites : les maisons de quartier, le parc communal, le site des Wallants et les cités sociales de l'entité, etc.

>> Diversifier les espèces animales et végétales indigènes sur les sites.

>> Diffuser auprès des habitants des bonnes pratiques en matière de biodiversité.

BiodiBap' 2.0 : 9.195,84 €
BiodiBap' 3.0 : 9.000 €

BiodiBap' 2.0 : achat de semis, de dispositifs d'accueil pour la faune, de matériel d'animation, d'observation et de gestion, de panneaux didactiques et organisation d'ateliers nature.

BiodiBap' 3.0 : achat d'arbres et arbustes fruitiers, structures végétalisées verticales, massifs fleuris, etc.

Lier les lieux pour relier les gens

Un jeune public sensibilisé et investi.

Les circuits pédestres de Dour relient les aménagements des onze sites.

- Semis de prés fleuris et plantations de vergers au parc communal, dans les cités sociales et à proximité des maisons de quartier.
- Aménagement d'une zone didactique de plus de 3 ha sur le site des Wallants.
- Mise en place, sur les différents sites, de nichoirs à passereaux, d'hôtels à insectes (avec les enfants), d'abris pour petits mammifères et amphibiens, d'une structure verticale pour plantes grimpantes, d'un gîte d'été pour chauves-souris à la chapelle des Cocars, …
- Nombreuses animations citoyennes : séances d'information, ateliers « trucs et astuces », conférences, stages nature pour les enfants, confection de panneaux didactiques par des jeunes et animations dans les écoles, …
- Balisage d'un circuit biodiversité permettant aux citoyens de découvrir les aménagements réalisés sur les différents sites.

–

>> La mobilisation du public adulte fut plus laborieuse que celle des enfants.

+

>> La mise en place d'une plateforme partenariale dès le départ du projet a permis d'aller plus loin : une dimension « nature » a été donnée aux activités annuelles des partenaires sociaux via des stages, une opération Été solidaire, la Fête des voisins,…

>> La coordination de la plateforme assurée par l'agent de développement de la FRW.

…

Depuis, la Commune a mis en œuvre un plan communal de développement de la nature, gage de la continuité de ces deux projets et d'autres à venir...

Brasse en petits bassins

© Julien Legrand 2016

Gembloux

Ville de Gembloux
Régionale Natagora Hesbaye Ouest (RNHO)

Creuser quatre mares à batraciens aux abords du Centre sportif de l'Orneau

Lors de la construction du Centre sportif, l'étude du sol avait montré un terrain humide et argileux. Cette contrainte technique est rapidement devenue une opportunité : l'association Natagora a proposé de valoriser cette zone humide en créant un jeu de quatre mares de tailles et de dynamiques différentes, avec des pentes douces.

Ces mares sont aujourd'hui intégrées dans un maillage écologique reliant le RAVeL, le verger haute-tige de l'Escaille, la réserve naturelle de l'Escaille et la passerelle surmontant l'Orneau.

- >> Accueillir les amphibiens, les hirondelles et les pollinisateurs.
- >> Épurer les eaux et protéger les terres contre les inondations grâce au lagunage en fin de circuit.
- >> Sensibiliser les nombreux visiteurs (sportifs, promeneurs, ...) qui fréquentent le site.
- >> Montrer qu'on peut associer sport et nature.

BiodiBap' 3.0 : 10.000 €

Les subsides ont permis de réaliser l'intégralité du projet : terrassement des mares et aménagement de leurs abords.

Brasse en petits bassins

Plusieurs bénévoles ont participé au projet : quelques travailleurs de l'entreprise GSK, des étudiants de l'Institut technique horticole de Gembloux et des membres de la Régionale Natagora Hesbaye Ouest.

Les mares se sont remplies en quelques jours et, très vite, des oiseaux aquatiques y ont pris leurs habitudes. Ce qui témoigne de la tranquillité du site, malgré la N4 toute proche.

- Bornage et creusement des mares.
- Création d'un sentier autour des mares.
- Plantation d'une clôture vivante en saules par les bénévoles de la Régionale Natagora Hesbaye Ouest.
- Étalement d'écailles de schistes sur les berges.
- Plantation de baldingères (graminées).
- Construction d'un moine d'alimentation et de tuyauteries pour réguler le niveau des mares.

–

>> La mise en place difficile de la convention entre la Ville et Natagora pour la gestion du site.

>> La multitude des acteurs concernés et consultés : Natagora, DNF, INASEP, DG02, Ville, …

+

>> Le subside BiodiBap', véritable élément déclencheur du projet.

>> L'existence du fond humide, impropre à la construction d'un bâtiment.

>> La présence de sources alimentant les mares.

>> La collaboration avec Natagora dès l'origine du projet.

>> Le savoir-faire de l'entreprise qui a adapté sa technique pour creuser en période humide.

>> La flexibilité du SPW qui a autorisé la réorientation du projet en fonction des réalités de terrain rencontrées.

>> L'implication du partenariat PCDN autour du projet.

...

Bientôt, un panneau didactique, pris en charge par le PCDN, sera placé. Les terres d'excavation seront mises en valeur par la création de buttes destinées aux amateurs de VTT ; ce qui permettra également de reconstituer des milieux secs ouverts où les abeilles terricoles trouveront des gîtes dans les zones non utilisées par les vététistes.

À L'ÉCOLE DE LA NATURE

Gesves

Administration et école communales

Observer le cycle de la nature dans le cadre scolaire par la mise en place d'aménagements et activités nature

L'école communale de Faulx-les-Tombes a mis en place un calendrier nature impliquant professeurs et élèves : 10 mois pour aménager 10 espaces favorables à la nature aux abords de l'établissement.

Chaque mois, une classe de l'école a pris en charge une thématique qu'elle a développée pédagogiquement et concrètement.

Décembre, par exemple, fut le « mois des nichoirs ». Les élèves en charge de ce thème ont rédigé une fiche didactique et porté une action concrète : la construction de nichoirs et de mangeoires. Outre le travail en classe, des activités parascolaires ont été organisées en lien avec la thématique mensuelle.

- >> Prouver aux enfants qu'il est possible de favoriser la biodiversité au quotidien et dans leur environnement proche sans être un expert.
- >> Permettre à la vie sauvage de cohabiter avec les activités humaines.
- >> Faire de l'école un exemple en la matière.
- >> Profiter de la fréquentation du site (30 enseignants, 320 élèves et leurs parents, accueil extra-scolaire) pour mener une large action de sensibilisation.

BiodiBap' 1.0 : 7.391,85 €

La Commune a également participé pour compléter les subsides reçus (738 €).

À L'ÉCOLE DE LA NATURE

Les aménagements réalisés, tels que le potager ou la construction d'un hôtel à insectes, ont donné aux enfants l'opportunité d'être acteurs de leur apprentissage et de leur développement, intellectuel et citoyen.

- ✓ Aménagement de dix espaces tout au long de l'année dont une mare et un potager.
- ✓ Organisation d'ateliers, à destination des élèves, sur la gestion et l'entretien des différents espaces créés.

–

>> La réduction de la parcelle initiale destinée aux aménagements.

>> La gestion d'un tel projet qui nécessite beaucoup de temps et d'énergie.

+

>> L'Administration communale et l'école ont travaillé en concertation sur le projet : la Commune a pris en charge le dossier de candidature et mis à disposition ses moyens et compétences techniques tandis que l'école a assuré le suivi des activités sur le terrain.

>> La plus-value dont a bénéficié le projet grâce aux partenariats avec les personnes-ressources de trois asbl : Adalia, Semailles et Les Amis de la Terre.

>> La mise à disposition d'un terrain didactique permanent et sur place pour les enseignants et animateurs.

>> L'acquisition de nouvelles compétences scolaires grâce à des activités de recherche, d'observation, ...

>> La sensibilisation du grand public à travers les activités menées par les enfants.

>> Ce projet a suscité une réflexion de l'Administration communale sur la gestion durable de ses espaces verts.

...

Chaque année, l'entretien et le suivi des différentes aménagements sont assurés par les élèves lors d'ateliers organisés pendant le temps de midi ou après le temps de classe. La Commune participe également à l'entretien des parcelles.

Les fruits du labeur

Chiny

Athénée Royal d'Izel-sur-Semois

Transformer un espace laissé à l'abandon en jardin didactique et exemplatif

Derrière l'Athénée Royal d'Izel-sur-Semois se trouve un terrain de 10 ares non utilisé, à la faune et flore peu diversifiées.

Une belle occasion pour la section TQ Environnement de réaliser quelques aménagements peu coûteux mais favorables à la biodiversité d'un jardin.

D'autres filières ont également participé au projet : la section Bois pour la réalisation de nichoirs et hôtels à insectes et la section Horticulture pour la préparation du terrain.

- >> Montrer aux citoyens des exemples concrets reproductibles dans chaque jardin à moindre frais.
- >> Servir d'outil pédagogique pour l'ensemble des élèves de l'Athénée et pour les écoles primaires de la région.
- >> Former les élèves de la section Environnement.

BiodiBap' 1.0 : 2.678 €

BiodiBap' : une mare, des nichoirs et des hôtels à insectes, des prés fleuris et un panneau d'information.

Appel à projets « Canal Nature » de Green asbl : 1.000 € pour le développement du verger et la pose de petits panneaux didactiques.

Semaine de l'Arbre (Région wallonne) : plants pour la haie indigène, en double rang.

Les fruits du labeur

La section Bois a participé à la réalisation des structures des nichoirs et hôtels à insectes, tandis que la section Horitculture a préparé le terrain (nivellement, semis).

- Nettoyage du site et nivellement du sol.
- Plantation du verger de variétés anciennes et création de la mare.
- Semis de fleurs sauvages.
- Confection de différents refuges pour la faune : nichoirs, hôtels à insectes, tas de pierre et de bois, …
- Réalisation et pose de panneaux didactiques.
- Promotion du site : journées portes ouvertes, inauguration, communiqué de presse, …

–

>> La météo peu favorable a retardé certains travaux.

>> Un travail sous pression à cause de l'échéance fixée : les Journées portes ouvertes.

+

>> L'implication des élèves tout au long du projet et dans tous ses aspects : contacts avec les fournisseurs, rédaction des bons de commande, étude des devis, réalisation des aménagements, inauguration, ...

>> L'opportunité de travailler avec d'autres sections de l'école (Bois et Horticulture), bien que la coordination des différents programmes scolaires ne soit pas toujours aisée.

>> L'opportunité de collaborer avec l'asbl Sentiers.be pour la réalisation de petits panneaux didactiques.

>> L'amélioration du cadre de vie du quartier.

...

Entretenir, animer et pérenniser ce bel outil pédagogique à ciel ouvert. Les réalisations serviront de support didactique pour les élèves et de support démonstratif pour les citoyens.

Du sol au plafond

Mouscron

Collège technique Saint-Henri

Renforcer la biodiversité d'une école urbaine avec la participation des élèves de différentes sections techniques

Le Collège Saint-Henri est un établissement technique qui avait toutes les compétences en interne pour réaliser des aménagements profitables à la nature.

Plusieurs sections de l'établissement, et de différents niveaux, se sont impliquées dans ce projet qui, d'année en année se pérennise avec les nouveaux élèves.

Ces travaux manuels, utiles pour l'acquisition ou le perfectionnement de nouvelles techniques manuelles, permettent également aux étudiants d'aborder en classe des matières plus scientifiques.

- >> Utiliser les compétences internes pour, collectivement, construire un projet interdisciplinaire et exemplaire.
- >> Sensibiliser les élèves à l'étude de la faune et de la flore indigènes.
- >> Montrer que la nature en ville peut être très riche et variée.

BiodiBap' 1.0 :7.018,58 €
BiodiBap' 3.0 : 4.471 €

Ce projet s'inscrit dans un projet plus conséquent de construction de nouvelles classes basse énergie (150.000 €).

Pour ces plus petits aménagements, seuls les matériaux ont nécessité l'utilisation des subsides, les élèves et leurs professeurs se chargeant eux-mêmes des travaux : la section menuiserie pour les hôtels à insectes et la section horticulture pour les agencements paysagers.

Du sol au plafond

La toiture végétale a pour double fonction d'isoler le toit d'un bureau tout en participant au maintien d'une zone-refuge pour la faune environnante.

Les hôtels à insectes en forme de pomme et d'arbre ont eu un tel succès que l'école a été contactée par le parc Pairi Daiza pour la réalisation de deux hôtels à insectes, l'un en forme de lion et l'autre en forme de faucon.

- Fabrication et mise en service de dix jardinières mobiles.
- Réalisation d'un mur végétal.
- Réalisation d'une toiture végétale.
- Aménagement d'un parterre mellifère semé de fleurs annuelles.
- Construction de deux hôtels à insectes.
- Installation d'un potager en carrés.
- Plantation de divers arbres fruitiers.

–

>> La difficulté de concilier ces réalisations avec les programmes scolaires.

>> Les plantes du mur végétalisé ont dû être remplacées après la première année.

+

>> La participation des élèves d'âges et de sections différentes.

>> Ces installations permettent d'aborder de nombreux sujets d'étude : la biodiversité mais aussi la croissance d'un végétal, isolation par les plantes, ...

>> Le cadre de vie des élèves et enseignants est amélioré.

>> Plus aucun pesticide n'est utilisé dans l'école.

>> Le renforcement de la ceinture-verte autour de Mouscron.

>> Le parc de l'école est aujourd'hui fréquenté par une chouette, un pivert et une famille de hérissons.

...

La section Horticulture travaille chaque semaine à la pérennisation de ces installations qui sont également appréciées et exploitées l'été, lorsque l'école est fréquentée par les enfants des plaines de jeux.

Quand la nature entre en scène

Jodoigne

Régie foncière du Brabant-Wallon
GAL Culturalité
Les Baladins du Miroir

Profiter de la réaffectation globale d'un site pour en améliorer la qualité paysagère et y aménager des espaces naturels

Laissé à l'abandon pendant une décennie, le site du Stampia a récemment été acquis par la Régie foncière du Brabant wallon. Le bâtiment et le parc ont été réaménagés pour accueillir un centre permanent d'accueil de troupes de théâtre itinérant, dirigé par la troupe Les Baladins du Miroir. L'asbl GAL Culturalité y a aussi ses locaux.

Le Stampia est aujourd'hui un lieu d'accueil pour différents publics (associations, riverains, spectateurs, utilisateurs, …) et pour la biodiversité !

>> Allier théâtre, nature et citoyens sur un site où sont régulièrement organisées des activités.

>> Favoriser le partage d'expériences : plusieurs associations font partie du groupe de gestion participative des espaces verts. En échange de l'aide apportée, elles peuvent profiter gratuitement du site pour leurs activités.

>> Être un lieu public exemplaire en matière d'accueil de la biodiversité et de gestion des milieux semi-naturels de fond de vallée.

BiodiBap' 3.0 : 10.000 €

Les subsides BiodiBap' ont financé l'intégralité des travaux de création et de restauration.

Pour gérer les espaces verts, une débroussailleuse et une tronçonneuse ont été achetées (1.500 €) à 70% par le GAL Culturalité et 30% par Les Baladins du Miroir.

Quand la nature entre en scène

La réparation des moines exutoires des deux étangs pour varier le niveau d'eau et rendre les berges attractives pour la faune doit toujours être réalisée.

Le site et ses beaux espaces sont ouverts au public et aux troupes itinérantes qui peuvent y séjourner et proposer des spectacles.

- Déboisement des berges des étangs pour les libellules, les batraciens et les plantes semi-aquatiques.
- Placement de nichoirs à oiseaux et chauves-souris.
- Plantation de saules têtards sur la rive de la Gette.

–

>> Le projet a été pensé sur base de l'aménagement des voiries. Cependant, ces travaux ont pris du retard et bloquent la concrétisation de certaines réalisations telles que le semi de bandes fleuries ou la plantation de haies vives libres indigènes favorables aux oiseaux, aux chauves-souris et aux insectes.

+

>> Les aménagements ont permis d'améliorer la qualité paysagère du site, l'ensoleillement des surfaces d'eau libres et de proposer des cavités de reproduction adaptées aux oiseaux, chauves-souris, batraciens,...

>> La communication autour du projet.

>> Le contact avec Ecowal et ses conseils.

>> L'enthousiasme de la Régie foncière du Brabant wallon, propriétaire du site, et des Baladins du Miroir, occupants des lieux.

>> Le GAL, gestionnaire de projet, travaille directement et quotidiennement sur le site.

>> Deux jardiniers sous contrat ALE entretiennent le site en gestion différenciée.

>> Des balades et activités de gestion sont organisées en partenariat avec des associations, écoles et communes.

...

Quand les travaux de voiries et de parking seront terminés, la Régie foncière cèdera le droit réel de propriété aux Baladins du Miroir via la signature d'un bail emphytéotique de 99 ans.

Cueillette et recueillement

Lasne

Administration communale

Faire du cimetière d'Ohain un lieu propice à la faune indigène et à la sensibilisation des villageois

L'évolution des règlementations (obligation d'installer des ossuaires, embellissement des pelouses d'honneur,…) et la politique de la Région wallonne en faveur de l'environnement (réduction des pesticides, plan Maya,…) ont encouragé la commune de Lasne à mener une réflexion globale sur l'aménagement de ses cimetières.

Dans le cimetière d'Ohain, la Commune a réalisé de nombreux aménagements en faveur de la biodiversité et créé un itinéraire paysager.

Aujourd'hui, ce site est un bon exemple de gestion d'espace vert et d'alternative aux pesticides.

>> Multiplier les fonctions du cimetière : lieu de recueillement, espace vert riche en biodiversité et site de promenade agréable et instructive.

>> Sensibiliser la population en montrant les possibilités d'accueillir la faune locale tout en respectant et appréciant la vue paysagère.

>> Faire preuve d'exemplarité en terme de gestion « zéro phyto » dans les cimetières.

BiodiBap' 3.0 : 10.000 €

BiodiBap' a financé l'essentiel des aménagements « nature ».

Grâce aux subsides PCDN et aux fonds propres de la Commune, des panneaux d'information et de sensibilisation ont été placés sur le site (4.000 €).

Cueillette et recueillement

© Commune de Lasne

En collaboration avec le Conseil des jeunes, chaque école de l'entité a décoré et placé une ruche dans le cimetière. Ces ruches sont protégées par une barrière en châtaigner.

Une campagne d'information sur les différents aménagements et de sensibilisation aux pesticides a été mise en place dès le lancement du projet.

- Information de la population par le biais de panneaux informatifs.
- Remplacement progressif des allées, sentiers et espaces entre les sépultures par une pelouse fleurie.
- Ensemencement des allées de terrains non concédés par des fleurs annuelles.
- Ornementation de l'ossuaire avec des plantes vivaces aromatiques et mellifères.
- Rénovation et aménagement de la pièce d'eau.
- Pose de trois bancs en pierres sèches.
- Placement d'hôtels à insectes.
- Pose de nichoirs à chauves-souris dans le calvaire.
- Installation de sept ruches d'un apiculteur membre du PCDN.
- Création d'un parcours à destination des écoles et des citoyens.

–

>> Aucun point négatif à signaler.

+

>> L'intégration du projet dans la gestion différenciée mise en place par la Commune.

>> La participation de nombreux services communaux (État civil, Environnement, Patrimoine et Travaux).

>> Les partenariats mis en place avec les membres du PCDN, les écoles de l'entité, un apiculteur, l'asbl Adalia et le Conseil communal des jeunes.

>> La possibilité de faire évoluer le projet moyennant une justification précise auprès de la Région wallonne.

>> L'obtention du label « Cimetière Nature ».

>> La médiatisation du site et l'augmentation de sa fréquentation grâce à une émission de la RTBF.

...

Le long de l'itinéraire paysager, des futurs panneaux de sensibilisation expliqueront l'impact des différents aménagements sur la biodiversité.

Lu courtî do Grand Fa

Malmedy

CPAS de Malmedy

Aménager les abords d'une maison de repos pour tous ses occupants : les seniors, le personnel et la faune indigène

La résidence Do Grand Fa est une maison de repos et de soins qui vient d'être rénovée et agrandie. C'était l'occasion de valoriser le site par des aménagements extérieurs favorables à la biodiversité, tout en répondant aux besoins et envies des résidents. Ceux-ci sont d'ailleurs au cœur du projet, depuis la phase de réflexion jusqu'aux animations qui leur seront proposées au fil des réalisations.

Le personnel de la résidence et les écoliers de la commune ont également participé à la concrétisation du projet.

- >> Promouvoir les essences adaptées au contexte local et favorables aux insectes, oiseaux, hérissons, reptiles,...
- >> Sensibiliser les résidents, le personnel, le voisinage et les écoliers au respect de l'environnement et à la biodiversité.
- >> Créer du lien social par l'organisation et l'animation d'ateliers mais également par une invitation permanente à la balade, au repos, à la convivialité, ...

BiodiBap' 3.0 : 9.211,66 €

Le CPAS a utilisé ses fonds propres pour les postes non pris en charge par les subsides BiodiBap' : le géotextile, les remblais de terre arable, la clôture en châtaigner et l'aménagement de la basse-cour (7.417 €). Le verger a pu être réalisé dans le cadre de la Semaine de l'Arbre organisée par la Région wallonne.

Lu Courtî do Grand Fa

Sur le site, un panneau didactique explique le rôle des différents aménagements. Autres actions de communication : l'envoi d'un courrier de sensibilisation aux pesticides pour les riverains et un folder de présentation pour le personnel, les résidents et leur famille.

- Construction de nichoirs et d'un hôtel à insectes avec les écoliers.
- Remaniement des terres, engazonnement des pelouses, pré fleuri.
- Pose de la clôture en châtaigner.
- Création d'un pierrier et des massifs de fleurs.
- Installation de deux potagers en hauteur.
- Plantation d'arbres, d'arbustes et de haies.
- Aménagement d'une basse-cour.
- Implantation d'un panneau didactique et envoi d'un courrier de sensibilisation.
- Premières récoltes et animations pour les résidents.

–

>> L'accompagnement très scientifique d'Ecowall qui a occasionné de nombreux remaniements du projet d'origine.

>> La difficulté de concilier les agendas des différents partenaires.

+

>> La mise en place de collaborations efficaces avec des partenaires impliqués : Patrimoine nature asbl pour le choix des variétés et l'animation des écoliers ; l'Administration communale pour la conception du projet et sa concrétisation ; l'école communale qui participe aux activités ; et la résidence qui veille au maintien de la personne âgée au centre du projet.

Les récoltes fruitières, maraîchères et condimentaires pourront être utilisées lors d'animations proposées aux résidents.

Lomprez fleuri

Wellin

Régionale Famenne de Natagora
Administration communale

Aménager les abords d'une salle de village pour booster la biodiversité et interpeller les visiteurs

La salle polyvalente de Lomprez est construite à l'emplacement d'un ancien étang comblé dont il subsiste des zones fangeuses replantées en saules (oseraie). Le site est également traversé par le ruisseau du Ry d'Ave, bordé d'une zone humide et de petits boisements de saules, frênes et aulnes.

Un cadre propice, donc, pour que quelques aménagements améliorent encore la biodiversité du site et suscitent l'intérêt des différents publics qui le fréquentent.

>> Développer la biodiversité sur le site.

>> Entretenir et rendre agréables les abords d'un lieu fréquenté.

>> Sensibiliser les différents publics via des installations didactiques et des animations régulièrement organisées.

BiodiBap' 1.0 : 9.850 €

L'essentiel des postes (mare, rucher, nichoirs, caillebottis,…) ont été financés par BiodiBap'.

Cependant, la mare a finalement été creusée par un entrepreneur privé, occasionnant un coût supplémentaire.

D'autres subsides ont également été obtenus dans le cadre de la Semaine de l'Arbre pour la création d'un pré fleuri de 30 ares.

LOMPREZ FLEURI

Le volet didactique du projet est prédominant. Sur le site, des panneaux expliquent :

- les bénéfices des différents aménagements, tels que la mare et les hôtels à insectes,
- la restauration de milieu existant comme la mégaphorbiaie,

Ils servent également de supports aux animations organisées à destination de publics variés.

- Creusement d'une mare.
- Installation de nichoirs à hirondelles et à insectes.
- Gestion de la zone humide et de l'oseraie.
- Pose de panneaux didactiques le long d'un cailleboottis de promenade accessible aux PMR.
- Animation d'activités de vulgarisation de la nature.
- Organisation de stages intergénérationnels de vannerie.
- Organisation d'un événement annuel à destination du grand public.
- Réalisation d'un flyer toutes-boîte de Natagora distribué dans les communes de Wellin et Tellin.

–

>> Le creusement de la mare a rencontré quelques difficultés suscitant des coûts supplémentaires imprévus : une période pluvieuse ayant provoqué l'embourbement des machines du service Travaux, un entrepreneur privé a dû prendre le relais

>> Le rucher n'a finalement pas été placé, la Commune jugeant le site trop proche des habitations et de la salle.

+

>> Le partenariat entre Natagora et la Commune fut efficace et fructueux. Le projet initial connaît même quelques prolongements.

>> Le bilan biodiversité est positif : l'oseraie moribonde a repris vie, la mare est colonisée par des plantes, des grenouilles et des libellules, et les hôtels à insectes sont occupés, ...

...

De nouveaux stages nature vont être organisés et Natagora prévoit un réensemencement du pré fleuri au printemps 2017.

Les petites maisons dans la prairie

Houffalize

Maison du Parc naturel des deux Ourthes

Faire du grand espace entourant la Maison du Parc des deux Ourthes une zone de refuges et d'habitats pour les espèces locales

Le jardin de la Maison du Parc fait environ 20 ares et est idéalement situé dans un méandre de l'Ourthe. Pour compléter les aménagements existants et accueillir davantage de faune et de flore, les employés du Parc naturel ont équipé le jardin de nouvelles installations.

L'idée maîtresse était de créer un maillage serré permettant aux insectes pollinisateurs de bénéficier de petites niches écologiques réparties autour de la maison. Après l'installation des plantes et des insectes, ce sont les oiseaux, les batraciens, les reptiles et les petits mammifères qui se sont appropriés ces biotopes.

- >> Offrir une zone refuge pour la biodiversité, particulièrement pour les insectes pollinisateurs.
- >> Sensibiliser les visiteurs, les riverains et le public scolaire de proximité.
- >> Prendre appui sur ces aménagements pour organiser diverses activités autour de l'environnement et de la citoyenneté.

BiodiBap' 3.0 :14.630,40 €

L'ensemble des aménagements et la communication (panneaux d'information et didactiques) ont été réalisés grâce aux subsides BiodiBap'.

Le Parc s'est chargé de la main d'œuvre et a sous-traité certains postes plus techniques.

Les petites maisons dans la prairie

Ce projet apporte de la biodiversité dans le jardin mais aussi près de la maison. Il est facilement reproductible par chacun, chez soi et à faible coût.

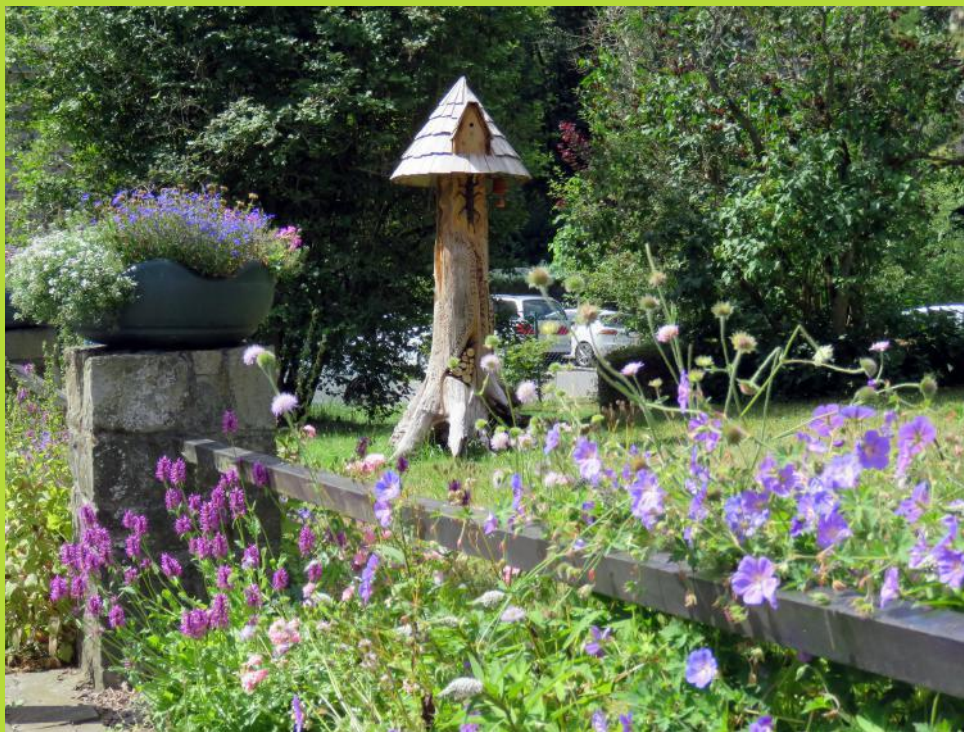

- Semis d'un pré fleuri, plantation de vivaces et d'un poirier.
- Pose de nichoirs à oiseaux en béton de bois, dont un équipé d'une caméra.
- Installation d'abris à insectes et de jardinières aux fenêtres.
- Semis sur gravier (espace sec).
- Aménagement des abords de l'escalier.
- Construction et garnissage d'une spirale à insectes et petit point d'eau en argile.
- Construction d'un hibernaculum pour les reptiles et batraciens.
- Installation d'une ruche à bourdons.
- Dépôts de nombreux bacs pour des fleurs indigènes et mellifères.
- Regarnissage de la haie et installation d'un abri à hérissons.
- Pose d'un panneau d'accueil et de panneaux didactiques.

–

>> Aucun point négatif à signaler.

+

>> Les aménagements s'avèrent efficaces : les nichoirs sont occupés et différentes espèces d'insectes et d'oiseaux ont été observées.

>> Vu le nombre de renseignements demandés par les visiteurs, le Parc a mis sur son site web la liste des végétaux plantés.

>> La philosophie du projet qui mise sur l'expérimentation de nouvelles idées et techniques, sans obligation impérative de résultats.

...

Outre l'entretien régulier du jardin, l'équipe du Parc, prévoit également, dans le cadre de sa mission de sensibilisation des publics, l'organisation de visites pour expliquer l'entretien naturel du site au bénéfice de la faune et de la flore.

Une double bénédiction

Thimister-Clermont

Administration communale
ASBL Desonay

Profiter de la restauration d'une église classée et de ses abords pour mieux accueillir faune, flore et ... villageois

La réfection de la toiture de l'église de Clermont fût l'occasion de mettre en place un nichoir à chauves-souris. Pour choyer ces nouvelles pensionnaires, un véritable terrain de chasse a été aménagé par l'asbl Desonay dans une prairie de 8.000 m^2 jouxtant l'église.

Cette asbl (ancien propriétaire du pré, délégués communaux et du centre culturel, villageois) s'est entourée de spécialistes qui ont apporté au projet leur savoir-faire et leur matériel. La Jeunesse clermontoise, l'école et les habitants ont également mouillé leur chemise.

Un véritable projet collectif pour un espace vert au cœur du village, lieu de vie et de rencontres à disposition de tous.

>> Améliorer la biodiversité au cœur du village.

>> Créer des liens entre les citoyens pendant et après le projet.

>> Sensibiliser les villageois qui fréquentent l'église et, maintenant, le Pré Desonay.

>> Être une référence en matière de gestion d'espace public.

BiodiBap' 2.0 :15.000 €
BiodiBap' 3.0 : 4.988,83 €

Outre le financement BiodiBap' qui a permis l'installation de nichoirs dans l'église et d'importants aménagements dans le Pré Desonay, différentes actions ont été organisées pour récolter des fonds : opération sponsoring, fête autour de la biodiversité, inauguration du site,...

Une double bénédiction

Les anciennes douves du château ont été aménagées pour valoriser les eaux drainantes provenant du Thier de Chantraine.

Autour de ce point d'eau : un sentier ponctué de panneaux didactiques, tout comme à l'entrée de l'église Saint-Jacques.

Église

- Aménagement du clocher pour l'accueil des chauves-souris dans le respect des recommandations de la Région wallonne et en concertation avec le Département du Patrimoine du SPW et la DNF.
- Pose de deux portes grillagées séparant le clocher de l'église et spécialement étudiées pour les chauves-souris.
- Pose d'un panneau didactique devant l'église.

Pré Desonay

- Plantation de 200m de haies, d'arbustes et d'arbres.
- Plantation d'un arbre remarquable pour ancrer le projet dans le long terme et symboliser sa genèse.
- Création d'une pièce d'eau.
- Placement d'hôtels à insectes et de nichoirs.
- Pose de bancs, de tables fixes et de panneaux didactiques.

\>> La pose de nichoirs dans le clocher devant s'intégrer dans les travaux plus conséquents de restauration de l'église, des délais de mise en œuvre plus longs ont dû être pris en compte dès l'origine du projet.

\>> L'asbl est soutenue par de nombreux villageois : plus de 400 personnes ont participé au barbecue qu'elle a organisé pour célébrer le site.

\>> De nouvelles propositions d'aménagement émanent maintenant des villageois et la dynamique se propage (création d'un verger, fleurissement des façades , …).

\>> L'asbl est propriétaire d'un bail emphytéotique de 99 ans, gage de la pérennité du projet.

L'asbl souhaite construire une passerelle pour boucler la balade autour de l'étang, planter de nouveaux arbustes, pérenniser le pré fleuri, installer des jeux pour enfants, installer une ruche, ...

Vous cherchez une idée d'aménagement en faveur de la biodiversité ?

Vous souhaitez œuvrer pour la biodiversité ? Vous aimeriez participer à l'effort collectif mais vous n'avez pas encore défini ce que vous réaliserez ?

Que vous soyez un élu ou un citoyen, que vous agissiez à l'échelle de votre commune ou de votre jardin, voici quelques grandes idées d'aménagements pour maintenir, protéger ou restaurer la nature sur et aux abords des bâtiments !

Bien entendu, toutes ces idées doivent être adaptées au contexte du projet et, parfois, ne pas intervenir s'avère être la meilleure stratégie.

Pour mener un projet de qualité et bénéficier de conseils techniques, nous vous recommandons de vous entourer d'associations nature et de citoyens passionnés. Si votre commune est en PCDN, nombre d'entre eux en font probablement partie !

Pour tout savoir sur les PCDN, surtout celui de votre commune, visitez notre site *www.frw.be*.

Le site de l'asbl Ecowal, *www.ecowal.be*, met quant à lui à votre disposition des fiches techniques thématiques. Vous en trouverez également sur le site *www.biodiversté.wallonie.be* (Agir > Réseau Wallonie Nature > Fiches pratiques).

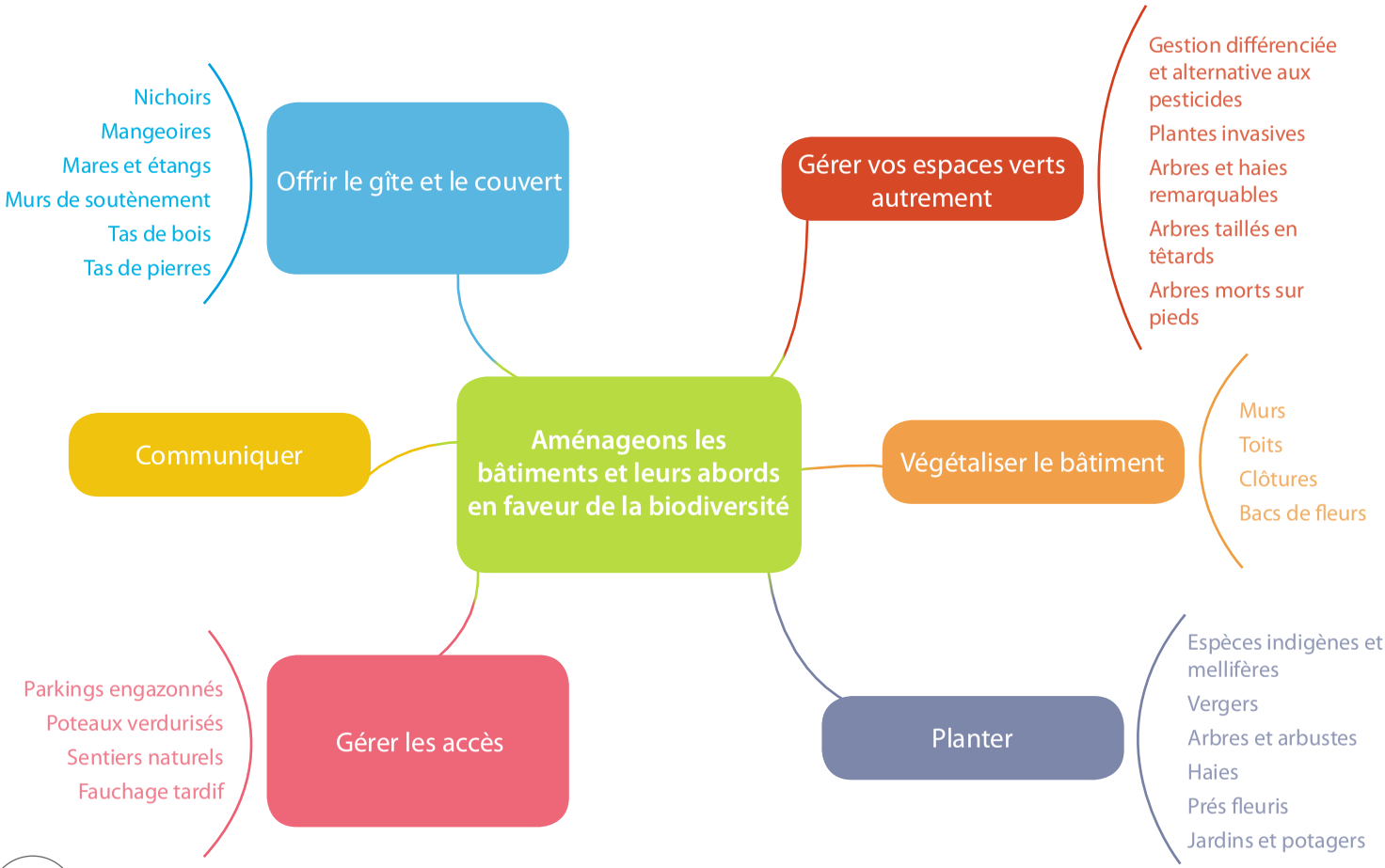
Aménageons les bâtiments et leurs abords en faveur de la biodiversité
Offrir le gîte et le couvert
Nichoirs
Mangeoires
Mares et étangs
Murs de soutènement
Tas de bois
Tas de pierres
Gérer vos espaces verts autrement
Gestion différenciée et alternative aux pesticides
Plantes invasives
Arbres et haies remarquables
Arbres taillés en têtards
Arbres morts sur pieds
Communiquer
Végétaliser le bâtiment
Murs
Toits
Clôtures
Bacs de fleurs
Gérer les accès
Parkings engazonnés
Poteaux verdurisés
Sentiers naturels
Fauchage tardif
Planter
Espèces indigènes et mellifères
Vergers
Arbres et arbustes
Haies
Prés fleuris
Jardins et potagers

Vous cherchez une source de financement pour votre projet ?

Votre projet est bien défini et vous souhaitez maintenant le concrétiser ?

La Région wallonne ne lance plus d'appels à projets BiodiBap' mais d'autres subsides accessibles aux communes wallonnes existent*.

Votre commune mène une opération de développement rural (ODR) ?

Votre commune mène une opération de développement rural (ODR) ?
Les subsides accordés portent sur des investissements corporels et incorporels qui concourent aux objectifs du développement rural, repris dans un programme (PCDR) approuvé par le Gouvernement wallon.
L'assiette du subside est composée du coût réel des travaux et des frais accessoires tels que les frais d'acquisition et d'étude.

Type de projet/ Montant de l'assiette de subvention	1re tranche jusque 500.000 €	2e tranche supérieure à 500.000 €
Aménagements d'espaces publics	60 %	50 %
Autres	80 %	50 %
Type de projet/ Montant de l'assiette de subvention	**1re tranche jusque 1.000.000 €**	**2e tranche supérieure à 1.000.000 €**
Projets transcommunaux	90 %	50 %

Votre commune a ou souhaite avoir un plan communal de développement de la nature (PCDN) ?	Financement pour l'élaboration du programme d'actions du PCDN.	État des lieux du réseau écologique en début de projet (15.500 €), lancement du partenariat PCDN (3.500 €).
	Financement de projets nature.	Réalisation annuelle de projets nature : max 5.000 €/an sur introduction d'un dossier.
	Réseau Wallonie Nature : Entreprises Nature admise	Aménagements jusque 2.500 €.
Votre commune est reconnue «Maya» ?	>> plants ou semis (arbres fruitiers, prés fleuris, haies mellifères), >> fournitures directement liées aux plantations (tuteurs, amendements, etc.), >> location de matériel horticole pour les plantations/semis.	Subsides annuels jusqu'à 2.500 €.

** Dans les limites des crédits disponibles.*
Les informations ici font état de l'offre existante en décembre 2016.

Pour toutes les communes wallonnes	Réseau Wallonie Nature	Subsides pour le développement de la biodiversité dans les activités humaines « partout et par tous » en fédérant les actions favorables à la nature via l'appel à projet pour les écoles « Ose le vert, recrée ta cour ».	Aménagements jusque 4.000 € et encadrement par GoodPlanet Belgium et Natagora.
	Subsides aux pouvoirs publics subordonnés en vue de l'aménagement et/ou de la création d'espaces verts publics.	Subsides pour : >> les mouvements de terre associés à l'espace vert, >> les cheminements piétons, >> les plantations pérennes, >> le mobilier urbain, >> l'éclairage lié à la sécurité d'un espace vert, >> …	Les travaux de création et d'aménagement d'espaces verts, de même que les plantations effectuées dans le cadre de ces opérations, peuvent être subsidiés à un taux de 65 % y compris la TVA mais non compris les frais de révision de prix. Les frais d'études et les honoraires de l'auteur de projet ne sont pas subsidiés. Le subside est calculé sur base du montant des travaux adjugés. À noter que les interventions financières qui seraient obtenues en vertu d'autres réglementations sont déduites pour établir le montant à subsidier.
	Subsides aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'acquisition d'espaces verts publics.		De 50 à 65 %.

Pour toutes les communes wallonnes	Subsides au secteur public dans le cadre de la Semaine de l'Arbre.	*Aménagement d'un espace vert :* subsides pour plants, semences, terres, fournitures, ruches, mares, sentiers, observatoires, panneaux didactiques, hôtels à insectes, main d'œuvre (non communale). *Plantation de haies champêtres :* subsides pour plants de haies indigènes, fournitures pour la plantation, main d'œuvre non communale. *Plants pour les espaces publics :* mise à disposition de plants dans l'une des pépinières de la Région wallonne sur constitution d'un dossier.	Montants plafonnés annuellement.
		Plants pour particuliers : distribution à la Sainte-Catherine.	Sélection parmi les communes ayant déposé un dossier.

Avez-vous bien pensé à tout ?

Voici quelques éléments à anticiper dans la réalisation de votre projet nature :

>> Le cycle de la nature : les saisons propices pour planter, les périodes humides, les gelées, les moments de nidification des oiseaux, de ponte des batraciens, etc.

>> Les contraintes légales : espèces ou milieux protégés, les zones du plan de secteur, les propriétés publiques ou privées, les impétrants, etc.

>> Le processus administratif et ses délais : éventuel passage au collège/conseil communal, appel d'offre, cahier des charges, permis d'urbanisme (creusement d'une mare, construction d'un rucher,…), etc.

>> Les conditions d'obtention des subsides : conditions d'éligibilité, respect des délais, justificatifs des dépenses, etc.

La nature est partout et à portée de tous, y compris dans des endroits inattendus comme aux abords des bâtiments publics.
C'est pour encourager les initiatives en faveur de la biodiversité aux abords des écoles, des CPAS, des bâtiments communaux, etc., que la Région wallonne a lancé trois éditions de l'appel à projets BiodiBap'.
Dans cette brochure, nous vous présentons 12 projets significatifs parmi les 350 qui ont été soutenus par les subsides wallons.

En savoir plus sur la biodiversité ?

La Belgique recense environ 35.000 espèces connues (animales, végétales, champignons,…) mais on estime que le total présent sur le territoire pourrait atteindre les 55.000 espèces !

Pour la Wallonie, vous trouverez sur le site du SPW des bases de données détaillées facilement accessibles :
http://biodiversite.wallonie.be

x

Fondation Rurale de Wallonie
Parc Scientifique Créalys
Rue Camille Hubert, 5
5032 Gembloux (Isnes)
contact@frw.be
+32(0)82/261.882
www.frw.be

Editeur responsable : Ir. Francis Delporte, Directeur général - rue Camille Hubert, 5 - 5032 Gembloux
Dépôt légal : D/2016/10.418/2 - Décembre 2016 - Copyright FRW